



Extrait de délibération

Comité syndical 5 juillet 2021 – Parthenay

Identifiant
2021-07-05

L'An Deux Mille Vingt et Un le cinq juillet à 19h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme AYRAULT Bérengère a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 29 juin 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 17 titulaires, 1 suppléant
Absents, excusés : 4 titulaires, 30 suppléants
Votants : 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique	CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CLEMENT Guillaume, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude,	BACLE Jérôme, CHEVALIER Eric, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, ROY Olivier		
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie,	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude,	

Invités : PRIEUR Jean-Michel

Adoption du plan d'actions de la Trame Verte et Bleue

Le Pays de Gâtine est engagé, depuis 2019, dans l'écriture d'un plan d'actions pour la Trame Verte et Bleue (TVB) dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Nouvelle-Aquitaine au côté des associations Deux-Sèvres Nature Environnement et CPIE de Gâtine poitevine.

Sur la base des connaissances sur la TVB en Gâtine et suite à un état des lieux des actions passées/en cours visant à restaurer ou améliorer les continuités écologiques et les réservoirs de biodiversité, un travail d'identification des opportunités, des manques, des forces et des faiblesses concernant les actions en faveur de la TVB en Gâtine a été mené.

De ce diagnostic, sont issus les enjeux définis pour chaque sous-trame, ils concernent soit le maintien, soit la restauration d'un élément de la TVB et dans ce dernier cas s'attachent soit à restaurer un milieu soit à résorber les éléments fragmentant des continuités écologiques.

Ces enjeux et le travail de concertation mené auprès des acteurs de la TVB et des élus ont permis d'identifier les actions en cours à maintenir, développer et accompagner ainsi que les nouvelles actions à envisager pour répondre aux objectifs opérationnels déclinés pour chaque enjeu.

Trame	Sous-trame	Enjeux	Objectifs opérationnels	Actions	
Trame Verte	Bocage	Le maintien du maillage de haies actuel	Protéger et entretenir de manière adaptée les haies communales	1 Protéger les haies dans le cadre de documents d'urbanisme 2 Permettre l'acquisition de matériel d'entretien optimal 3 Diffuser un cahier des charges pour l'entretien unique	
			Pérenniser la pratique d'entretien des arbres têtards	4 Diffuser un document technique sur la valorisation de l'arbre têtard	
			Assurer l'entretien des haies agricoles par leurs valorisations économique et agronomique	5 Encourager une filière plaquettes - bûches de la haie 6 Développer un label "Agriculteur de bocage" / label haie 7 Encourager la valorisation agronomique de la haie (filiale litière) 8 Communiquer sur la PAC et les outils de valorisation de la haie (et de la mare) 9 Promouvoir les "baux ruraux à clauses environnementales" 10 Promouvoir les "obligations réelles environnementales"	
		La restauration d'un maillage de haies aujourd'hui dégradé	Développer un maillage pérenne de haies multifonctionnelles	11 Identifier les secteurs prioritaires à restaurer en zones de transition 12 Planter de haies avec des plants "Végétaux d'origine locale" 13 Planter des arbres isolés (en alternative aux plantations de haies) 14 Intégrer la gestion des mares dans les cahiers des charges des labels viande/lait	
		Le maintien et la restauration des mares	Accompagner les agriculteurs et acteurs non-agricoles dans la gestion de leurs mares	15 Réhabiliter et recréer des points d'eau favorables à la biodiversité 16 Communiquer sur les outils de valorisation de la mare en milieu agricole (PAC, MAEC)	
		Le maintien et la restauration des prairies sources de biodiversité	Valoriser différentes modalités de gestion	17 Appuyer les démarches de revalorisation économique des systèmes de pâturage 18 Valoriser la diversité floristique des parcelles agricoles par le concours "pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours" 19 Rendre accessibles les synthèses des résultats du dispositif MAEC à l'échelle du Pays	
		Une place de qualité aux vergers dans la TVB	Prendre en compte la biodiversité au sein des vergers de production	20 Proposer des formations et animations thématiques aux arboriculteurs qui souhaitent changer leurs pratiques	
			Accompagner la création et l'entretien des vergers privés et communaux	21 Inventorier des vergers privés et des variétés fruitières anciennes 22 Permettre une réappropriation participative des vergers délaissés	
		Forêt	Une stratégie de conservation des forêts de Gâtine et s'assurer de leur connexion	Accroître la connaissance sur les forêts de Gâtine	23 réaliser un inventaire et qualification des forêts de Gâtine et de leur gestion actuelle 24 Établir un suivi de l'avancée de la Chalarose sur les frênes de Gâtine
				Reconnecter les forêts	25 Protéger en "Espace Boisé Classé" les réseaux de haies connectant les forêts
	Milieux ouverts	Maintenir et restaurer des milieux ouverts « accueillants » pour la biodiversité	Encourager l'aménagement et la gestion au service de la diversité des milieux	26 Établir un cahier des charges commun pour un entretien adapté des bords de 27 Inventorier les parcelles en déprises agricoles 28 Conserver et encourager les ceintures vertes des villes, villages et hameaux 29 Elaborer une carte de vigilance pour le développement éolien en Gâtine	
			Empêcher la fermeture des pelouses et vallées sèches	30 Protéger ces milieux par maîtrise foncière ou d'usage avec gestion adaptée	
			Accompagner les communes et entreprises dans la gestion différenciée des espaces verts et de nature	31 Sensibiliser les entreprises pour offrir une place à la nature dans leurs espaces verts 32 Développer les plans "Nature en ville" 33 Entretien des délaissés de route pour en faire des zones de refuge de biodiversité	
	Urbaine	La restauration d'un cadre de vie en cohérence avec les continuités écologiques	Intégrer les problématiques du dérèglement climatique	34 Végétaliser les bourgs lors des aménagements et création de lotissements	
			Favoriser l'accueil de la biodiversité dans les espaces urbains (bâti, jardins...)	35 Créer une trame de jardins privés accueillants pour la nature, suivis par les sciences participatives 36 Engager une réflexion pour réduire l'impact des routes, zones accidentogènes pour la faune	
			Réhabiliter et densifier l'enveloppe urbaine tout en conservant des poumons verts	37 Intégrer la préservation de la biodiversité dans les PLUi 38 Suivre la consommation foncière et l'évolution du bâti	
			Mettre le système bocager au cœur de la qualité de l'eau	39 Analyser la présence des haies de rupture de pente et proposer des plantations sur les secteurs stratégiques 40 Sensibiliser le grand public dans le cadre d'une programmation commune avec les syndicats d'eau Re-Sources	
			Préserver les sources de Gâtine, identité du territoire	41 Créer un programme spécifique d'accompagnement et de restauration d'un bocage vivant préservant ses sources	
	Trame Bleue	Aquatique	La restauration des continuités et fonctionnalités des cours d'eau	Appuyer et renforcer les CTMA pour un meilleur suivi et gestion des rivières	42 Connecter les CTMA et le programme d'actions TVB
				Accompagner les propriétaires d'étangs pour une gestion plus adaptée	43 Localiser et valoriser les étangs à forts enjeux biodiversité et non impactant sur la continuité
				Accompagner les communes dans la gestion des zones humides	44 Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme
				Accompagner les agriculteurs pour préserver ou restaurer leurs parcelles en zones humides	45 Identifier des secteurs prioritaires en zone agricole pour une sensibilisation et un accompagnement spécifique 46 Engager les réflexions sur la mise en œuvre du Paiement pour Services Environnementaux 47 Valoriser la contribution dans l'alimentation animale de la flore des zones humides
		Zones humides	La préservation et la restauration d'une trame fonctionnelle et pérenne de zones humides	Préserver et gérer les zones humides prioritaires du territoire	48 Identifier et confirmer les enjeux biologiques suite aux inventaires communaux 49 Engager un programme d'actions foncières sur les zones humides à enjeux biologiques prioritaires

Trame noire	La restauration les corridors écologiques des espèces nocturnes	Accompagner les collectivités et entreprises pour une sobriété énergétique et lumineuse	50	Veiller à l'application de loi relative à l'éclairage nocturne des bâtiments non-résidentiels
			51	Accompagner à la maîtrise de l'énergie et à la réduction de la pollution lumineuse sur le patrimoine d'éclairage public des communes
Milieux transversaux	Le maintien et la restauration des chemins ruraux de Gâtine ainsi que les bords de route	Accompagner les communes dans la protection de leurs chemins, entité globale « assiette + haie + fossé + talus »	52	Investir dans le foncier le long des chemins pour les planter et/ou les protéger
			53	Diffuser un cahier des charges type unique et plans de gestion des haies et chemins creux
	La préservation du patrimoine naturel des carrières	Accompagner les propriétaires et/ou gestionnaires	54	Développer la maîtrise foncière dans les anciennes carrières (établir des plans de gestion des parcelles remarquables)
			55	Disposer de plans de réaménagement en fin d'exploitation favorables à la biodiversité
Mise en œuvre et évaluation du plan d'actions TVB	Pilotage du plan d'action		56	Suivre et valoriser la mise en œuvre des actions prévues avec les acteurs mobilisés
			57	Exercer une veille sur les dispositifs d'aides financières
	Mesure de l'efficacité des actions		58	Créer et suivre un cahier d'indicateurs
			59	Créer et animer un observatoire du patrimoine naturel
			60	Collecter des informations sur la pratique d'EEDD sur le territoire
La promotion des pratiques d'éducation à l'environnement et du réseau d'acteurs		61	Communiquer sur un programme annuel de sorties grand public et scolaires	

Le plan d'actions présenté ci-dessus s'accompagne de fiches action rédigées pour chacune des 61 actions. La fiche action permet d'identifier le/les porteur(s) ainsi que les pistes de financement. Les actions sont divisées en deux catégories : des actions opérationnelles de maintien ou de restauration des continuités et réservoirs biologiques et des actions d'éducatives, de valorisation ou d'études.

Lors du dernier Comité technique de la TVB, les acteurs engagés dans la démarche se sont positionnés sur 3 actions « phares » qu'ils jugent prioritaires pour la Gâtine :

- Action 1 : Protéger les haies communales dans le cadre de documents d'urbanisme
- Action 3 : Diffuser un cahier des charges unique pour l'entretien des haies communales
- Action 46 : Engager les réflexions pour la mise en œuvre du Paiement pour Services Environnementaux

Ce plan d'actions, sur cinq ans (2021-2025), pourra se voir reconnu via la démarche nationale « Territoire Engagé pour la Nature » prochainement déployée en Nouvelle-Aquitaine. Il représente un vivier d'actions mobilisables pour engager des actions de préfiguration et sera une base solide pour alimenter la Charte du projet de Parc naturel régional.

Le Comité syndical décide :

-de valider le plan d'actions pour la Trame Verte et Bleue

-d'engager la suite de la démarche, à savoir la mise en œuvre des actions au côté des partenaires et la recherche de financeurs pour chaque action.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD